

Congrès AFSP Paris 2013

Section Thématique 42 : La « dépolitisation » : registres, processus et interprétations

Damien Boone, CERAPS, damien.boone@yahoo.fr

« L'innocence politique des enfants » comme outil de dépolitisation. Quand des représentations de sens commun sont envisagées comme un postulat à l'action publique

Cette communication part d'un paradoxe : les Conseils Municipaux d'Enfants (CME) sont, selon leurs promoteurs, créés pour « régénérer » la politique et sont dès lors souvent présentés comme porteurs de nouveaux espoirs, venant répondre à la nécessité de faire une « *politique autrement*¹ » ou « *ailleurs*² », comme pour combler les lacunes de la démocratie représentative et répondre à sa crise supposée³. Au même titre que d'autres instances qui ont éclos depuis une vingtaine d'années comme les conseils de quartiers, les conseils d'anciens ou les conseils d'étrangers, les CME consistent en une extension du champ de la démocratie représentative. Apparus « officiellement » en 1979 dans une commune du Bas-Rhin, les CME se présentent avec un double objectif : permettre à leurs jeunes membres de s'exprimer sur des problèmes qui les concerneraient directement, et servir d'apprentissage politique en se frottant à une citoyenneté « grandeur nature ». Ils permettent l'existence d'une structure à destination d'enfants, généralement scolarisés en CM1 et CM2, afin que ceux-ci s'expriment sur des idées qu'ils souhaitent défendre. Les CME sont dès lors présentés comme une « *première expérience citoyenne* », une « *école de la démocratie* », une « *innovation démocratique* »... Cependant, la dimension politique de telles structures est largement niée par ces mêmes promoteurs, au motif que la population qui les compose serait imperméable à toute forme de politisation ou de rapport au/à la politique. Ce postulat est pourtant faux : la sociologie a montré que la jeunesse est une réalité multiple et hétérogène⁴, dont les représentations politiques, pour peu qu'on adopte une méthodologie adéquate pour les déceler, notamment en utilisant des critères d'identification du politique plus souples que ceux traditionnellement utilisés pour déterminer le degré de compétence politique des individus « ordinaires »⁵, apparaissent de façon précoce⁶, et permettent d'identifier des idées, des opinions politiques et des représentations socialement différenciées sur le monde⁷, qu'on les appelle « *compétences enfantines*⁸ », ou « *sens social*⁹ », il est possible de spécifier des rapports proprement enfantins à l'ordre politique, celui-ci étant notamment déterminé par sa capacité à offrir des situations conflictuelles¹⁰.

1 GUIONNET Christine, « Marginalité en politique et processus d'institutionnalisation. Les mouvements Motivé-e-s et citoyens (2001-2003) », in ARNAUD Lionel & GUIONNET Christine (dirs.), *Les frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, PUR, Res Publica, 2005, pp. 263-291

2 CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998

3 FILLIEULE Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005 ; MATONTI Frédérique, *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005

4 BOURDIEU Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, Les éditions de minuit, 2006 [1984] pp. 143-154

5 JOIGNANT Alfredo, « Compétence politique et bricolage », *Revue française de science politique*, 6/2007, vol. 57, pp. 799-817

6 PERCHERON Annick, *L'univers politique des enfants*, Fondation nationale des sciences politiques, Armand Colin, 1974

7 THROSSELL Katharine, « Tous les enfants de ma classe votent Ségolène », *Agora Débats/Jeunesses*, n°51, 2009, pp. 65-78 ; LIGNIER Wilfried et PAGIS Julie, « Quand les enfants parlent l'ordre social. Enquête sur les classements et jugements enfantins », *Politix*, 2012/3, n° 99, pp. 23-49

8 RAYOU Patrick, *La grande école. Approche sociologique des compétences enfantines*, Patrick Rayou, PUF, 1999

9 ZARKA Bernard, « Le sens social des enfants », *Sociétés contemporaines* n°36, 1999, pp. 67-101

10 HAMIDI Camille, *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Economica, coll. « Etudes Sociologiques », 2010

Pourtant, de nombreux éléments observables dans les CME permettent d'évoquer à leur propos des formes de dépolitisation, comme l'attention particulière portée à des activités philanthropiques, ou la tendance à individualiser les « problèmes » sociaux évoqués dans les conversations. Nous souhaitons ici ne développer qu'un seul de ces aspects dépolitisants, en nous centrant sur les discours qui contribuent à faire de cette structure créée par l'autorité municipale et présentée comme un renfort pour la démocratie une assemblée dont on estime qu'elle ne comporte pas de dimension politique, en raison de la nature supposée des enfants, âgés de 9 à 11 ans, qui la composent.

Notre propos consiste ici à montrer, à partir de l'exemple d'une commune de 4 000 habitants, Fringalant¹¹, dont la municipalité a mis en place un CME en 2009, comment se fabrique politiquement la dépolitisation d'une telle structure. Ce qui est considéré comme un postulat au domaine d'action des CME (« l'innocence politique des enfants ») n'a rien de naturel mais est en réalité construit et relayé par de nombreux adultes participant de façon plus ou moins active à l'organisation des CME. En retour, ce puissant étiquetage dépolitisé a de nombreux effets sur les manières dont l'action concrète des CME s'organise.

En ce sens, nos questionnements s'articulent autour d'une problématique de « *l'énonciation du politique*¹² » (ou du non-politique), pour reprendre la formule de Jean-François Bayart. Même quand des acteurs mettent en scène une volonté de recourir à des dispositions innovantes, il convient d'être attentif aux éventuels phénomènes de politisation ou de dépolitisation qui peuvent intervenir sans être mis en discours ou revendiqués : ils peuvent même se situer précisément là où les discours les nient. Dans ce même article, Jean-François Bayart écrit que « *c'est plus particulièrement le regard du pouvoir qui confère la propriété du politique, soit qu'il la dénie à la pratique d'un acteur qui s'en réclame pourtant, soit qu'il l'attribue à un acteur qui s'en défend ou n'en peut mais -et dans les deux cas, il s'agit généralement pour lui de mieux contrôler, de mieux réprimer* ». Nous voyons donc qu'il s'agit bien d'une activité de labellisation, de qualification, dont on ne saurait retirer des faits ainsi désignés une nature intrinsèquement (a-)politique. C'est en premier lieu la labellisation de la puissance publique qui semble faire autorité. Cette qualification est majoritairement confortée par d'autres acteurs, puis de rares qualifications concurrentes, non moins légitimes, peuvent apparaître, en fonction des positions occupées par les acteurs et les intérêts qu'ils poursuivent.

I L'étiquetage municipal ou le mythe persistant de « l'innocence politique des enfants »

Annick Percheron a évoqué l'existence supposée d'une « *innocence politique des enfants*¹³ », en soulignant la réticence des parents français à penser leur enfant comme un être politique : l'enfant ignorerait tout de la politique, et ce serait même souhaitable. Les enfants seraient des individus à protéger des vicissitudes de la « vie adulte », parmi lesquelles on retrouve en premier lieu la politique, domaine considérée par excellence comme celui de l'affrontement, de la division, de la différenciation, en somme tout ce qui entre en contradiction avec l'image idéalisée de l'enfance telle qu'elle a été historiquement construite.

La thèse de Michel Koebel¹⁴, qui s'intéresse aux implications politiques du recours aux enfants au niveau municipal, reprend l'idée d'« *innocence politique des enfants* ». La démonstration que l'auteur effectue part du postulat selon lequel puisque les enfants sont politiquement innocents,

11 Les noms propres ont été modifiés

12 BAYART Jean-François. « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, 35e année, n°3, 1985, pp. 343-373

13 PERCHERON Annick, *Les 10-16 ans et la politique*, PFNSP, Paris, 1978, introduction : « L'innocence politique des enfants », pp. 11-46

14 KOEBEL Michel, *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace*, thèse pour l'obtention du doctorat en sciences sociales, Strasbourg, 1997

il n'y a que des profits¹⁵ à retirer de l'instauration de CME. Nous lisons ainsi que les CME sont marqués par « *la présence structurelle d'agents (les enfants et les jeunes) peu marqués politiquement et socialement* ». Michel Koebel s'appuie sur les témoignages d'élus qu'il a rencontrés, qui croient effectivement en l'innocence politique des enfants. Mais il ne questionne pas ces discours : il ne fait que les relater sans montrer en quoi ils enferment les enfants dans ces représentations et forment une sorte de prophétie auto-réalisatrice. Ainsi, l'argument des élus (« les enfants sont étrangers à la politique ») est repris tel quel pour justifier que, en effet, les CME sont dans une logique de « dépolitisation ». Mais cet « argument » n'explique rien : il ne nous semble pas que les CME soient « apolitiques » ou « dépolitisés » parce qu'ils sont composés d'enfants, qui seraient étrangers à cet univers; ils sont éventuellement « apolitiques » ou « dépolitisés » parce que des acteurs, pour diverses raisons, entretiennent une image dépolitisée de l'enfance, mais il pourrait en être avec des enfants du même âge. Si Michel Koebel évoque les « profits politiques » des CME, il met de côté les investissements et les fondements qui les amènent. Autrement dit, l'association entre enfance et politique trouve ici de quoi nourrir son penchant prétendument hérétique puisque la thèse donne le sentiment de valider l'idée de l'innocence politique des enfants, comme une idée de sens commun partagée par tous qui ne pose pas question.

La nature supposée des enfants

Bien que, désormais, les enfants soient reconnus comme sujets de droit ou encore comme individus pensant et agissant, conceptualisés comme des êtres actifs¹⁶, un discours de l'innocence perdure en tant que grille de lecture dominante des rapports entre enfance et politique. L'explosion du nombre de CME en France depuis une vingtaine d'années pourrait laisser penser *a priori* que ces structures constituent le lieu idéal de l'expression des compétences politiques enfantines évoquées en introduction. Ainsi, pour justifier la déconflictualisation des débats dans des CME, l'évitement de toute référence à la vie politique nationale ou le cloisonnement fort opportun du domaine d'action des enfants à des thématiques consensuelles telles que l'environnement ou les actions de solidarité, on nous annonce pêle-mêle :

- « *il faut quand même se mettre dans l'esprit que ce sont des enfants qui ont 10 ans* » (institutrice)
- « *ce sont des enfants, vous savez. On ne peut pas faire n'importe quoi avec eux* » (animatrice de CME)
- « *ça reste des projets très simples, qui correspondent à ce qu'ils sont* » (animatrice de CME)
- « *C'est des enfants, faut pas renier le côté enfants, moi j'y tiens* » (animatrice de CME)
- « *Moi, franchement, je pense pas qu'il faille calquer les CME sur un conseil municipal adulte... Tu peux pas. C'est des enfants, faut pas renier le côté enfants, moi j'y tiens. Avec des enfants de 10 ans, tu fais pas comme avec des adultes* » (animatrice de CME)
- « *L'enfant ? C'est la liberté, s'amuser...* » (animatrice de CME)
- « *Tout n'est pas évoqué avec eux. Ça reste des enfants* » (animatrice de CME)
- « *on garde à l'esprit que ce sont des enfants, donc ça veut dire insouciance, innocence... ça me fait penser à ça, oui* » (adjointe à la citoyenneté)
- « *moi ce que j'ai aussi, dans mon discours après, y a un aspect que nous adultes, on a beaucoup à apprendre des enfants (...) Dans leur esprit manichéen, un peu naïf, il y a quelque chose de pur* » (maire de la commune)
- « *Il y a des choses à préserver, à leur âge le... l'enfance à sauvegarder, tout bêtement !* »

15 Reconnaissance vis à vis de l'électorat, contournement de certains groupes de pression (associations, mouvements et institutions de jeunesse), affirmation vis à vis de l'autorité (de l'Etat, de l'école), positionnement dans l'espace des représentations du monde social.

16 LANDSOWN Gerison, « Children's Rights », in MAYALL Berry (ed.), *Children's Childhoods: Observed and Experienced*, pp. 33–44, London, Falmer Press, 1994

(instituteur de CM2)

Ces extraits de discours laissent transparaître l'idée qu'à un âge correspondent des caractéristiques immuables quels que soient les origines sociales des enfants ou les contextes dans lesquels ils évoluent. On nous renvoie à la nature supposée des enfants, sans que nous ne comprenions précisément de quoi il retourne, tant la simple évocation des « enfants » semble constituer un argument d'autorité. C'est comme s'il nous revenait d'interpréter les propos qui nous sont énoncés, de leur donner une signification qui justifie que, en effet, les enfants, par essence, sont dotés de telles ou telles caractéristiques. En fait, en convoquant les enfants dans l'argumentation, il semble inutile d'apporter d'autres justifications : les enfants et l'enfance semblent mobilisés comme un expédient qui, par définition, ne nécessite pas d'explication. Ces représentations sur l'enfance président chez la totalité des personnes qui encadrent les CME et avec lesquelles nous avons échangé sur leur vision de l'enfance et des enfants qu'elles encadrent. .

La puissance de ce discours peut se vérifier au niveau des luttes politiques municipales : par exemple, la majorité de gauche élue en 2008 doit faire face à une opposition notamment composée de *L'observateur de Fringalant*. Le président de l'association, Thierry Farina, membre du conseil municipal, écrit sur son blog des communiqués visant à exposer ses propositions ou à mettre en cause la « *mairie socialiste* ». Le CME n'échappe pas aux critiques de M. Farina, dès janvier 2009, puis en décembre 2010, et en janvier 2011, il explique pêle-mêle qu'il considère que le CME n'est qu'une « *propagande* » à destination des parents, que les moyens alloués aux enfants sont insuffisants, et que les réalisations concrètes sont faibles. Chantal Leclercq, adjointe à la citoyenneté, nous fait part de ses sentiments : « *honnêtement, je pense qu'il y a mieux à faire que de s'attaquer à des enfants qui sont en dehors de nos querelles euh... politiques, au niveau de la mairie. Si les enfants voient ça, ils vont me dire quoi ? Il ne faut pas les relier à des questions politiciennes*¹⁷ ». Alors que les textes de M. Farina comportent des critiques sur la structure même des CME et son organisation, Mme Leclercq, les balaie en les disqualifiant : elle déplace la critique au niveau d'une attaque contre les enfants eux-mêmes, ce qui lui permet de ne pas répondre sur le fond. On comprend dès lors toute l'utilité d'une telle stratégie discursive : déplacer la critique sur le terrain du mal fait aux enfants, c'est moralement insupportable, puisque les enfants sont des êtres vertueux.

Michel Cole, l'un des candidats en 2008, a annoncé en janvier 2011 qu'il rejoignait la majorité municipale. Il s'en est expliqué dans *Fringalant magazine*, le bulletin officiel de la municipalité, dans la page d'expression libre consacrée aux divers courants de la commune. Parmi les raisons invoquées, des reproches sont adressés aux membres des deux autres listes divers droite candidates en 2008, et notamment celui-ci : « *je ne peux rejoindre des personnes qui dénigrent le travail effectué par des enfants d'une dizaine d'années (conseil municipal des jeunes)*¹⁸ ». Dans la foulée, comme pour répondre à ceux qui l'accusent de se positionner contre les enfants, M. Farina écrit sur son blog : « *nous ne critiquons pas les enfants (le fils de ma femme est lui-même conseiller jeune, alors ... !!!) mais plutôt son encadrement* » (été 2011). Il doit ainsi donner des garanties quant à la sympathie qu'il éprouve envers les enfants élus, en donnant des sortes de gage de moralité personnelle. La justification donnée se déplace alors sur le terrain personnel, avec l'idée que les enfants ne sont pas critiquables, et ce d'autant plus quand on en a la charge. En entretien, il revient sur cet épisode : « *j'ai dû mettre en avant ma femme et Pierre, pour bien montrer que je ne suis pas contre les enfants, enfin, ça n'a pas de sens de dire ça ! Franchement, j'aurais préféré me passer d'en arriver là ! Mais que voulez-vous, si j'ai le toupet d'exprimer des critiques sur le conseil des enfants, on m'identifie après comme un homme sans cœur, ou je ne sais quoi... ça n'a absolument rien à voir ! De toute façon, j'ai toujours dit -et on l'avait dit avec Michel [l'ancien maire] que j'étais favorable au principe du CME, on l'aurait fait nous aussi si on avait été élus* ». Nous voyons

17 Discussion avec Chantal Leclercq, mars 2011

18 *Fringalant Magazine*, été 2011, n°7, p. 22

donc que même si l'on se dit favorable à l'idée du CME, tout critique envers celui-ci nécessite des efforts d'argumentation et de justification intenses tant un discours sur l'innocence des enfants portés par ceux qui en ont la charge tend à en définir en amont les représentations. Les enfants et les discussions autour des CME sont « dépolitisés » au maximum, les CME n'étant évoqués que par la perception que l'on se fait de leurs membres, définis comme innocents, idéalistes, et, à ce titre, inattaquables. Comme le résume Michel Koebel, « *critiquer un conseil d'enfants, c'est critiquer les enfants, et cela ne se fait pas*¹⁹ ». Les critiques de M. Farina ont beau ne pas s'en prendre frontalement aux enfants, elles sont ramenées sur ce terrain par ses opposants, qui tentent ainsi de le déconsidérer en l'érigant en adversaire de l'enfance. Au delà, ce déplacement du débat permet de ne pas répondre aux critiques de fond, et donc d'éviter la discussion politique et la politisation de la question du CME, au sens où il serait un objet de débat ou de controverse dans la commune : « *on ne peut qu'être ravi d'un CME* », résume une animatrice, comme pour borner le pensable sur la structure.

Les enfants, vulnérables : des « contre-adultes »

Les références à la politique exprimées par les acteurs rencontrés sur notre terrain permettent d'en distinguer deux représentations opposées. Quand il est question d'évoquer la politique que sont censés mener les enfants, on retrouve des références à des manières de faire qui seraient pures et déconnectées de toute ambition malveillante. En creux, apparaissent alors les représentations que ces discours véhiculent quant à la politique telle qu'elle est pratiquée par « les adultes », considérée comme une politique conflictuelle, dont il faudrait préserver les enfants. La « politique », telle que promue par les CME, est ainsi une politique parée de grandes vertus, en somme, une politique « noble²⁰ ». Chantal Leclercq estime que « *politique, c'est un gros mot. Et l'associer aux enfants, ça va être terrible. Bon nous non plus, on va pas politiser un CME, mais la commune, la démocratie, là oui, c'est de la politique* ». Pour J-P. Fauvergue, maire, « *on a beaucoup à apprendre des enfants* ». Cette différence fondamentale avec les adultes nous est également rapportée par une conseillère municipale, faisant des enfants des individus connectés aux rêves, par opposition aux adultes, ancrés dans la réalité : « *notre rôle, en parlant avec les enfants, c'est de relier le rêve à la réalité* ». Il y a donc une dichotomie entre la politique « noble », celle qu'apportent les enfants, et la politique « ignoble », sale, celle que pratiquent les adultes. Il est d'ailleurs significatif qu'aucun des CME que nous avons étudiés ne procède à des statistiques sur les origines sociales de leurs membres. « *Non, non... Je ne vois que des enfants* », nous dit Mme Leclercq. Autrement dit, elle ne voit que des individus vertueux et étrangers à toute forme de différenciation, forcément artificielle.

Mettre à l'abri les enfants de toute « instrumentalisation »

Toute référence à la politique, dès lors qu'elle est associée aux enfants, semble porter en germe un risque d'« endoctrinement » ou de « manipulation », contre lesquels les enfants n'auraient pas les moyens de se défendre. La mère de Imane explique ainsi qu'elle n'est pas favorable à l'abaissement de l'âge de la majorité électorale : « *c'est peut-être dangereux car les enfants sont manipulables* ». Les craintes d'« instrumentalisation », de « manipulation » ou de « propagande » sont justifiées par la vulnérabilité des enfants. Par conséquent, tout est mis en œuvre pour que les enfants soient effectivement écartés de toute référence à « la politique ». Du côté des enseignants, associés au CME par le déroulement des campagnes électorales et des votes dans l'enceinte scolaire, c'est encore la nature des enfants que l'on convoque pour justifier ses pratiques, sans que les fondements de cette nature supposée ne prêtent à discussion. Immiscer de la politique dans l'esprit

19 KOEBEL Michel, « Le jeu démocratique dans les conseils municipaux d'enfants », in SAADI-MOKRANE Djamilia (coord.), *Sociétés et cultures enfantines*, op. cit., p. 215

20 KOEBEL Michel, « La politique noble des conseils d'enfants », *Lien social et Politiques*, n°44, automne 2000, pp. 125-140

des enfants semble incongru et suscite la réprobation tant les enfants sont perçus comme innocents, vulnérables et sans défense.

_ « Comment vous parleriez politique avec vos élèves ?

_ *Il faut en parler de manière simple, douce, je dirais, y aller progressivement, parce que eux n'ont pas les armes intellectuelles pour prendre du recul face à des propos... qui ne leur correspondent pas trop quoi.*

_ Vous pensez qu'il faut leur épargner des discussions que vous pouvez avoir entre collègues par exemple.

_ *Ils sont en dehors de ça, oui, je crois. Pour l'instant.*

_ *Oui, attends, je ne me vois pas tenir un discours militant ou je ne sais quoi ! Il y a des choses à préserver, à leur âge le... l'enfance à sauvegarder, tout bêtement ! »*

(Discussion avec messieurs Tapia et Mézy, instituteurs en CM1 et CM2)

Les deux instituteurs perçoivent ici leurs relations avec les enfants comme la rencontre inégale entre des conceptions individuelles du pouvoir, perçu comme la « détention » de certaines « quantités » de compétences sociales. Il est alors répréhensible d'instiller de la politique, perçue comme un univers sale, chez les enfants, construits et perçus par un discours sur leur innocence naturelle. Davantage qu'une caractéristique innée, cette vulnérabilité apparaît en partie comme le produit de ces représentations : définis par un manque ou par des absences, les enfants sont traités comme tels et leur est proposée une structure qui correspond à l'image qu'on se fait d'eux. Évincés des lieux de potentiels conflits, confinés dans des espaces où ils sont considérés « en apprentissage », réduits à soulager la misère *via* des actions philanthropiques, les enfants doivent au discours sur leur innocence de réaliser effectivement ce que ce dernier énonce. Dans une sorte de raisonnement circulaire, en se présentant comme un discours moral sur la protection des enfants et la défense de leurs intérêts, le discours sur l'innocence reproduit des structures qui rendent les enfants vulnérables.

Au final, c'est bien une « *vision aseptisée du monde social, dépourvue de clivages sociaux et/ou politiques*²¹ » qui ressort des CME, en raison des représentations portées sur l'enfance, que nous avons ici tenté de questionner en tant que construction sociale et non comme un donné naturel. « L'enfance » ou « les enfants » servent à légitimer un ensemble de faits sans avoir à les expliquer. En quoi les enfants seraient-ils moins aptes que les adultes à être exposés et à comprendre « la politique » ? : « *c'est parce que ce sont des enfants* », entend-on, aussi peu satisfaisante et éclairante que soit cette réponse. Celle-ci parvient pourtant à s'imposer comme grille de lecture dominante des comportements enfantins. Toute référence à « l'enfance » fonctionne comme un raccourci qui dispense d'explicitier les significations de ses sous-entendus. Ceci suggère que l'innocence et la vulnérabilité des enfants sont effectivement devenues naturelles, sans que ne soit interrogée leur construction. Au delà, convoquer les enfants dans le débat public tend à opérer un glissement du registre d'argumentation, faisant d'une question sociale ou politique une question morale. Toute personne s'exprimant en leur nom ou prétendant mettre en place une structure en leur garantissant les protections liées aux menaces supposées qui pèsent sur eux peut de la sorte elle-même s'afficher comme une personne morale, préoccupée par la protection des plus faibles, en évacuant toute dimension politique.

21 BLATRIX Cécile, « L'apprentissage de la démocratie. Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes », art. cit., p. 80

II La difficulté de faire valoir des labellisations concurrentes

La force de ce discours sur l'innocence ne réside pas seulement dans sa prévalence, mais aussi dans le discours de résistance à le remettre en question et le concurrencer. « L'innocence politique des enfants » est globalement partagée, si bien que les rares tentatives de politisation des CME sont contraintes par la puissance de cet étiquetage, tant la construction du consensus s'appuie sur des fondements solides. Les recours argumentatifs ne se basent alors pas sur l'existence même de la structure, considérée comme un progrès démocratique et, à ce titre, non-objet de débat contradictoire, et prennent soin de ne pas s'en prendre frontalement aux enfants, sans quoi, encore au nom de l'apolitisme supposé des enfants, ils seraient perçus comme de la défiance à l'égard de la « démocratie » et de la « citoyenneté ».

La politique, souvent une affaire de famille

Outre la dépolitisation des CME qui résulte des représentations portées sur l'enfance par les adultes qui les encadrent, les CME apparaissent également apolitiques en raison de la prétention de la majorité des parents à avoir le monopole de l'éveil politique de leurs enfants. Ces représentations recourent de façon très pratique les discours des promoteurs des CME sur la non-politisation des CME. Amandine, animatrice, et Chantal Leclercq, adjointe à la citoyenneté, discutent ainsi des craintes à évoquer le terme « politique » vis à vis des parents d'élus : (Amandine) « *C'est pas gagné... Moi mes parents... on touche pas à leurs enfants* », (Chantal Leclercq) « *Le problème, c'est que dès que tu vas dire que c'est politique... Ils vont dire « pas touche ! »* ». En effet, les entretiens que nous avons réalisés avec des parents d'élus laissent transparaître une réticence à penser les CME comme une structure politique, car il y aurait une contradiction entre « l'innocence politique des enfants » et le fait d'accepter de les faire participer à une organisation dont les buts seraient contraires aux représentations portées sur l'enfance. Quand nous demandons aux parents d'élus s'ils considèrent que les CME sont partie intégrante du monde politique, la surprise que nous ayons posé cette question prévaut bien souvent chez eux, et ils répondent alors en associant les CME au monde associatif (père de Alice : « *je trouve bien de s'intéresser un petit peu, je vais pas dire à la vie politique, mais à la vie associative dans ce cas là (...) Franchement, je ne pense pas que c'est une passerelle vers le monde politique. A mon avis, y a pas forcément de liens. C'est plus lié au monde associatif qu'au monde politique*; père de Maëva : « *le CME, c'est comme une association* »), à « la société civile » (mère de Sanaé : « *je vois [les enfants] et le CME comme une composante de la société civile* »), à la transmission de valeurs (mère de Margot : « *on est sur le terrain des valeurs plutôt... En termes de valeurs. En termes de politique, je trouve qu'ils sont un peu jeunes* ») ou à l'intérêt porté à l'autre et à son environnement (mère de Eva : « *ce n'est pas encore de la politique, non, non, non, parce qu'à ce stade là, c'est plus l'ambition de réaliser un projet à cet âge là* »; mère de Adèle : « *en fait, je [ne] relie pas directement ça à la politique... politicienne on va dire ça comme ça. C'est plutôt l'expérience de... savoir comment fonctionne la ville, ce qu'on y fait, comment on peut s'investir dans un projet, comment on le monte, comment on utilise les capacités des uns des autres parce qu'on est en groupe, comment on évalue ce qu'on a fait...* »). Cette façon de placer les CME sur des registres éducatifs ou moraux, corroborée par les propos de M. Tapia, le directeur d'école, qui affirme que « *l'école est là pour donner des valeurs* », revient opérer une nette coupure entre ce que font leurs enfants dans les CME et la politique des adultes, et à prolonger l'état d'apolitisme dans lequel ces parents souhaiteraient voir leur enfant. En les interrogeant, nous nous rendons en effet compte que leur vision du monde politique colle parfaitement à la dichotomie que nous avons précédemment évoquée entre une politique des adultes « sale » et les activités « nobles » des enfants : ils ne désirent pas que leur enfant soit associé à un monde dont ils ont une vision dépréciative : placer les CME dans le contexte associatif permet également de valoriser ce secteur par rapport à un monde politique discrédité. Selon une théorie sous-jacente des vases

communicants²², ce qui n'est pas souhaité pour les enfants, l'implication politique, est remplacé par une forme d'engagement plus neutre, plus distanciée, sans conséquence en termes politiques, avec une rhétorique pédagogique et éducative comme euphémisation des discours.

En revanche, mais très rarement, nous avons rencontré des parents d'élus pour qui le CME était considéré comme un lieu d'apprentissage de la politique : « *pour nous, le CME, c'est le citoyen dans la ville, l'investissement qu'il peut y avoir pour lui, et puis la prise de conscience de ce qu'est la société aussi, c'est surtout ça* » (père de Maxime). Cette façon de considérer les enfants comme des individus capables d'être objets d'attention politique a correspondu à des cas de familles dans lesquelles l'engagement politique est présent, à gauche, avec une vision du monde politique plus large que dans les familles où une coupure nette s'opère entre sphères des adultes et des enfants. Ainsi, le père de Maxime estime qu'est « politique » « *toute l'organisation de la vie sociale, globalement* ». Pour le père de Léa, c'est « *toute la vie. Moi je considère que tout peut être politique, et que chacun est apte à s'exprimer* ».

Nous nous apercevons ainsi que, pour les parents, le caractère « politique » des CME ne fait pas l'unanimité. La plupart les considèrent comme dépourvus de toute ambition politique, préférant lui substituer des termes plus consensuels qui s'adaptent davantage à leurs représentations de l'enfance, qu'il convient de préserver de la politique, cette dernière étant souvent présentée comme incompatible avec la « nature » des enfants. Se greffe à ce discours l'idée que la famille conserverait le monopole de l'éveil politique des enfants, ainsi que l'a déjà écrit Annick Percheron²³, par rapport à des institutions concurrentes telles que l'école ou les CME. Finalement, la qualification « politique » des CME ne dépend pas de son caractère propre mais des représentations sur l'enfance et le/la politique que portent ceux qui le qualifient : en fonction d'une différenciation plus ou moins grande entre « monde des enfants » et « monde des adultes » et d'un monde politique considéré avec des contours plus ou moins élargis, les parents d'élus ont tendance à considérer les CME comme plus ou moins porteurs d'une dimension politique. Si la plupart des parents rencontrés refusent d'attribuer aux CME un caractère politique, en arguant du monopole qu'aurait la famille, de façon souhaitable, en ce domaine, d'autres, les considèrent comme partie intégrante de l'éducation politique de leur enfant, parvenant à utiliser les mêmes mots pour désigner des réalités différentes, davantage liées à un monde conflictuel et fait de différences sociales.

La participation des écoles au fonctionnement des CME : la garantie d'une « neutralité politique » ?

Faire de l'école le lieu de l'élection, présente de nombreux avantages, notamment celui de légitimer les CME, qui se trouvent dès lors associés de fait à une institution fortement liée aux valeurs républicaines. Comme l'écrit Michel Koebel, « *l'école jouit généralement auprès de la population d'un crédit et d'un respect qui sont à mettre en rapport avec la domination de la culture légitime qu'elle incarne ; organiser les élections dans ce lieu éducatif a le don de leur donner -dans les représentations des habitants ou au moins dans celles des élus- un caractère pédagogique difficilement contestable²⁴* ». En effet, quand nous tentons de faire réagir le père d'Alice aux propos de M. Farina qui considère le CME comme une « *manipulation politicienne* », il nous répond : « *je*

22 Pour reprendre l'expression de Johanna Siméant, « Un humanitaire « apolitique » ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi », in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Belin, 2003, p. 165

23 PERCHERON Annick, « *elle tient plutôt à une représentation particulière du politique et à une association, dans l'esprit des parents, entre formation politique et morale. Dès lors, pour eux doit s'établir une répartition des tâches entre l'école et la famille : le savoir, l'acquisition de l'outillage technique reviennent à l'école, la formation des opinions, du système des valeurs, à la famille* » (p. 22)

24 KOEBEL Michel, *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace*, thèse citée.

ne pense pas non ! Je me trompe peut-être mais je ne pense pas. En plus quand on connaît l'origine, c'est passé par l'école, donc euh... Si je soupçonnais quelque chose comme ça, là par contre je dirais « non » ». Selon le père d'Alice, le fait que les CME aient pour origine le cadre scolaire semble garantir la non-ingérence du politique parmi les enfants. Cet avis est partagé par la mère de Issidou, pour qui « *la neutralité de l'école, la laïcité* » constituent un barrage à l'immixtion de la politique, ou pour le père de Julie, convaincu de « *la bonne tenue des élections quand ça se passe à l'école, avec des instituteurs qui savent s'y prendre pour mettre leurs convictions de côté* ».

Pourtant, la relation entre écoles et politique est ambiguë : la présence de certains élus le jour du scrutin installe clairement des personnes identifiées comme « politiques » dans l'enceinte scolaire, mais elles se présentent comme représentantes d'une institution (la mairie), et non sous leur étiquette partisane. Cela n'empêche pas M. Farina de soupçonner l'équipe municipale de favoriser le déroulement du CME au sein de l'école primaire au détriment du collège pour des « *affinités politiques* » : « *je pense aussi qu'il y a eu un déséquilibre, parce qu'on est allés à l'école Pagnol par des affinités politiques, et au détriment d'autres écoles. Donc l'implication, on la ressent moins au collège qu'à l'école primaire par exemple* ». M. Farina nous indique clairement que l'organisation du CME au sein de l'école primaire a pu être favorisée par l'engagement politique de son directeur, M. Tapia, membre du Parti socialiste²⁵ (comme le maire) : « *faut pas oublier l'histoire des renseignements que j'ai de M. Tapia, qui est engagé politique, qui était sur notre commune, et qui était engagé aussi aux dernières municipales. Il a des affinités politiques avec M. Fauvergue, le projet politique du conseil municipal des jeunes, le maire a trouvé un allié assez rapidement en la personne de M. Tapia. Donc son engagement, il se comprend simplement politiquement. Après, au niveau des autres enseignants, ils ont suivi leur directeur qui leur a donné des arguments et là c'était facile, c'est exactement dans la même démarche, c'était de leur dire : on fait un CME, c'est pour le développement des connaissances civiques, etc. Donc je pense qu'il a pas eu beaucoup de mal à arriver à ça* ». C'est donc de l'opposition municipale qu'est tentée une politisation du CME, en faisant passer ce dernier pour un « arrangement », sur la base d'affinités politiques, entre le maire et le directeur de l'école primaire. Autrement dit, la lutte politique que livrent M. Farina et son association tend à s'étendre à l'ensemble de leurs domaines d'intervention, comme si les actes qu'ils percevaient comme « négatifs » avaient de plus grands effets. En retour, M. Tapia nous répète qu'il met l'accent sur des « valeurs », et que « *le CME s'inscrit dans une démarche que l'école aurait de toute façon pu développer d'une autre manière, sans que le CME n'existe, sans que la mairie nous sollicite* ». De même, les autres enseignants et directeurs d'école que nous avons vus à l'occasion des moments de « sensibilisation » n'ont pas eu le sentiment que recevoir des animatrices de la mairie impliquait l'intrusion de la politique dans leur établissement, déplaçant systématiquement la question sur les terrains pédagogique et éducatif, reprenant ainsi les discours officiels des élus.

25 M. Tapia a également été tête de liste aux élections municipales de 2008 dans une commune de 5 000 habitants, Bauvin, au nom du Parti socialiste

Conclusion

Il existe une forte tendance, au niveau local, dans la majorité comme dans l'opposition, à repousser toute qualification politique à propos du CME. Les représentations portées sur l'enfance créent une distance entre le pouvoir municipal -et son étiquetage partisan- et la structure consacrée aux enfants. Cette « dépolitisation » des CME a cependant, et paradoxalement, par la suite, des effets proprement politiques, quand la municipalité se réapproprie les actions de la structure qu'elle a installée, s'arrogeant de la sorte les réalisations dont elle s'est délestée durant un temps, réalisations qui sont difficilement critiquables en raison des mêmes représentations socialement construites évoquées ci-dessus. C'est pour contrer ce qu'elle estime être une forme de « récupération » que l'opposition, par exemple, s'en prend à la majorité municipale en la renvoyant à son appartenance partisane « socialiste ». Les CME, mis au bilan de l'action municipale, sont alors utilisés comme une ressource politique, une action que l'on peut mettre à son crédit, dont les profits escomptés peuvent consister en la réélection. Il reste difficile de prêter de telles intentions aux élus dans la mesure où aucun ne nous en fait part ouvertement, mais nous pouvons au moins les soupçonner, et ceci n'est pas sans soulever une certaine ambivalence entre la volonté affichée de mettre en place une politique « autrement », par le recours à un dispositif qui se veut novateur et éloigné de la politique traditionnelle, c'est à dire loin des « arrangements », et l'intégration, par ces mêmes élus, de pratiques visant valoriser l'action des CME en vue d'accroître leur audience électorale.

Nous voyons donc que, d'un côté comme de l'autre, majorité ou opposition, les qualifications politiques des CME dépendent des usages qui en sont faits : à ce titre, ils ne sont jamais toujours et partout (a)politiques pour tous, ce qui indique que les CME ne portent pas en eux, intrinsèquement, un caractère résolument politique ou apolitique : ils sont labellisés comme tels par différents acteurs, à différents moments. Comme l'écrit Christian Le Bart à propos des livres « politiques », « ces labellisations sont des artifices sociaux, elles varient au gré des contextes sociaux, des rapports de force, elles sont donc provisoires²⁶ ». La façon dont se meuvent les « frontières » politiques au niveau local dépend alors de diverses stratégies de légitimation et d'affirmation de son propre pouvoir, de sa capacité à rendre audible et compréhensible un discours sans heurter les représentations sociales partagées par le plus grand nombre, de présentations de soi et de mises en scène tantôt détachées du monde de la politique professionnelle, tantôt s'en rapprochant. Il n'existe en tout cas pas de qualification fixe du caractère (a)politique des CME de la part des acteurs au niveau local, notamment parce qu'il est « cette zone de la politique infra-institutionnalisée », à la fois en interaction avec la politique institutionnelle mais encore non institutionnalisée totalement dans les mentalités et les pratiques politiques des élus et donc toujours objet de discussion quant à son caractère politique ou apolitique²⁷ ».

À la question de savoir si les CME ont une portée politique, la réponse ne peut-être qu'incertaine : en mobilisant une catégorie de population supposée étrangère à une politique adulte considérée comme intéressée et « salissante », il s'agit de restaurer à moindre frais une politique « noble », par le recours à des notions neutres (« école de démocratie », « apprentissage citoyen »...) en maintenant l'image de l'innocence politique des enfants. Cette dépolitisation permet de confier à leurs membres des activités qui semblent leur correspondre « naturellement », comme si les intérêts et préoccupations des enfants étaient déconnectés du monde social et politique, comme s'il existait une division « naturelle » des tâches, les affaires publiques relevant des adultes, le rêve et l'imagination relevant des enfants. Elle permet de plus de se prémunir contre toute critique

26 LE BART Christian, « La construction sociale du genre « livre politique » » in ARNAUD Lionel et GUIONNET Christine (dirs.), *Les frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, op. cit., p. 28

27 TANGUY Gildas, « À propos des luttes de définitions de la politique locale. Discours et représentations des maires ruraux et périurbains en Îlle et Vilaine », in ARNAUD Lionel et GUIONNET Christine (dirs.), *Les frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, op. cit., p. 147

de leurs actions, par la simple évocation de leur âge, mobilisé en tant que véritable catégorie argumentative, posture d'autant plus pratique qu'elle recoupe largement les représentations qu'ont sur leurs propres enfants les parents, attentifs à tout « risque » d'endoctrinement. Cependant, il semble vain d'affirmer de manière péremptoire que les CME sont soit politiques, soit non politiques. Ces qualifications varient selon les acteurs et selon les moments. Nous avons surtout le sentiment que chacun y voit ce qu'il a envie d'y voir, au moment qui lui convient : en fonction de ses intérêts et des représentations qu'il porte sur l'enfance, la vie politique, la socialisation à la politique, la réception (a)politique des CME varie. La dépolitisation des CME apparaît de ce point de vue comme une véritable entreprise de labellisation effectuée par divers acteurs aux intérêts variés : élus en attente de profits politiques consensuels, parents souhaitant garder le « domaine réservé » de l'éveil politique de leurs enfants, employés de mairie anticipant tout étiquetage partisan. L'équipe municipale à l'initiative de la création du CME tend à dépouiller la structure de toute portée politique, au nom de représentations négatives de la politique que les enfants, là aussi à partir de représentations portées sur eux, avant de tenter d'en retirer des profits politique en citant abondamment le CME au titre de ses réalisations, dans le cadre plus globale d'une action qui se veut plus proche des citoyens; l'opposition municipale partage les représentations apolitiques de l'enfance, mais part de cet apolitisme supposé pour émettre des critiques politiques vis à vis de la majorité municipale : ainsi, bien que délestés, dans les intentions, de toute portée politique, les CME demeurent un enjeu politique au niveau local. Les justifications discursives des individus, leurs pratiques, leurs propriétés sociales, les relations entre les acteurs étudiés localement, contribuent continuellement à construire, déconstruire, et reconstruire le « bornage » et les « frontières » de ce qui est considéré à un moment donné comme partie intégrante du/de la politique. Ces luttes de définition sont indissociables de la manière dont les élus bornent eux-mêmes les frontières de la vie politique locale, les objets (a)politiques étant tantôt traités de manière neutre et détachée de l'action municipale, tantôt comme une ressource. En ce sens, rompre avec une approche essentialiste du politique est essentiel : les CME n'apparaissent ainsi pas (a)politiques par nature : ce n'est pas la structure qui porte en elle-même un caractère (a)politique, c'est le contexte de perception de ses entrepreneurs en (dé-)politisation qui, à une période donnée ou dans un lieu donné, la (dé)politise, soulignant ainsi toute sa contingence. Au delà, la notion de dépolitisation permet de mettre en lumière qu'il existe des fondements institutionnels à une représentation apolitique de l'enfance.